

Formation à destination des jeunes

Projet FFME-Hippocrène

GUIDE DE L'ANIMATEUR

I. Le projet

La Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME) a élaboré l'idée d'un projet de formation, présentée à la Fondation Hippocrène fin 2013. La Fondation a validé l'idée et a octroyé une subvention à la FFME pour réaliser cette formation.

L'idée était de réaliser des modules de formation « clef en main » pour les animateurs des Maisons de l'Europe, avec comme objectif de sensibiliser les jeunes et les primo-votants aux enjeux européens, notamment dans un contexte d'élections européennes.

Trois axes ont été dégagés :

- des exemples concrets de réalisations de l'Union européenne dans la vie quotidienne des jeunes,
- des exemples de propositions présentées par les différents partis politiques européens et intéressant les jeunes,
- des rappels des grands enjeux de l'Union européenne au XXIème siècle.

II. Les trois modules

A partir de ce cahier des charges, trois modules distincts ont été réalisés, intitulés :

- 1) Impacts de l'Union européenne dans notre vie quotidienne (qui concernent les jeunes)
- 2) Quelques débats importants du Parlement européen (qui intéressent les jeunes)
- 3) L'Union européenne face aux grands enjeux du XXIème siècle

Le premier module comporte 20 diapositives, le deuxième 21 et le troisième 10.

Chaque module s'ouvre par une diapositive de présentation, sur laquelle la Maison de l'Europe qui anime la formation peut insérer son propre logo, au milieu en bas, entre la photo et le logo de la fondation Hippocrène. En commentaire se trouve le plan du module, que l'animateur peut présenter oralement.

III. L'organisation concrète de la formation

➤ Le public visé

Au vu des thèmes et des enjeux abordés, la formation s'adresse à des jeunes âgés de 17 ans et plus.

➤ Le support de formation

Les diapositives sont enrichies de commentaires (parfois longs) afin de guider l'animateur et de lui permettre de maîtriser au mieux les thèmes abordés. Il est conseillé à l'animateur d'imprimer, pour lui, chaque module avec les commentaires figurant sous les diapositives.

Il n'est pas toujours nécessaire de donner l'intégralité des informations figurant en commentaires. Ces informations sont aussi là pour apporter des réponses aux questions que les participants sont susceptibles de poser. La formation est construite pour être « clef en main » : le but est que l'animateur n'ait pas de recherches supplémentaires à faire. En revanche, pour ceux qui souhaitent approfondir certains points, des liens vers des sites Internet sont parfois indiqués en commentaires.

Les diapositives comportent ainsi uniquement les informations essentielles, qui devront être complétées à l'oral. Il s'agit d'éviter que les participants à la formation lisent de longs développements présentés sur l'écran, et dès lors n'écoutent plus l'animateur.

Associé au support de formation, un document recense des **ressources web** : ce document contient des ressources pour les enseignants (généralités) et recense la plupart des sites Internet utilisés pour réaliser la formation. Toutefois, les sites Internet indiqués en commentaires devraient suffire pour les animateurs qui souhaitent aller plus loin.

➤ Les modules 1 et 2 : des exemples, et rien que des exemples

Le module 1 recense des **exemples** d'impacts de l'Union européenne dans notre vie quotidienne : la mobilité, la protection de la vie privée sur Internet, la lutte contre le tabagisme, la communication avec les téléphones portables, la citoyenneté européenne. On pourrait évidemment trouver d'autres exemples. Ce module ne cherche donc pas à être exhaustif. Il vise à montrer le rôle que joue concrètement l'Union européenne dans la vie des jeunes, en prenant cinq exemples souvent récents de législations européennes.

A travers ce module, on peut évoquer le processus décisionnel qui lie Parlement européen et Conseil de l'Union européenne. En effet, pour la protection des données personnelles et la communication avec les portables, le Parlement a voté des textes qui attendent d'être validés par le Conseil. Ce module devra donc être régulièrement tenu à jour.

Le module 2 s'intéresse lui au rôle du Parlement européen. Il a été réalisé pendant la campagne électorale qui a précédé les élections européennes et présente, pour chaque sujet, les positions des principaux partis politiques. A nouveau, ce sont des exemples qui ont été retenus : la garantie jeunesse, le mécanisme européen de garantie de prêts, la santé et l'environnement, le projet de traité transatlantique (sous l'angle santé-environnement). Même si la garantie jeunesse est une proposition de la Commission européenne et non du Parlement européen, ce thème était important pendant la dernière campagne électorale.

➤ Le module 3 : des développements cohérents

Le module 3 est tout à fait différent des deux premiers modules. Là où les précédents modules s'adressaient au jeune « consommateur » ou en tout cas au jeune « sujet de droit », le troisième module rend le jeune « citoyen » et « acteur », conscient de ses devoirs. Il n'est plus question ici d'une succession d'exemples sans lien entre eux, mais d'un développement cohérent et achevé.

Ce module s'ouvre sur une présentation du contexte, et invite à s'interroger sur les bouleversements qu'a connus l'Europe, ainsi que sur ses objectifs au XXIème siècle. Le module tout entier est conçu avec des questions : un espace de paix ? Un modèle de société ? Un espace de prospérité et de solidarité ? Un espace de liberté et de valeurs humanistes ? C'est une invitation à ouvrir le débat avec les participants.

Malgré ce que pensent certains, il nous a paru important de revenir sur la notion de paix. Aujourd'hui, il est parfois dit que pour intéresser les jeunes à l'Europe, il ne faut plus leur parler de la paix. Or, l'Europe est née du désir de garantir la paix. Cet aspect (et cet enjeu) demeure indépassable. La situation en Ukraine par exemple atteste de ce que la paix demeure un gain fragile, aux portes de l'Europe, et un enjeu actuel.

Ensuite, il s'agit d'évoquer le modèle de la société européenne. Existe-t-il ? Comment le définir ? Cette diapositive (n°6) annonce la suite des développements : un espace de prospérité et de solidarité (c'est le modèle économique et social), et un espace de liberté et de valeurs humanistes (c'est le modèle philosophique).

La dernière diapositive (n°10) intitulée « L'avenir de l'Europe » revient sur le modèle européen, et interroge le rôle de l'Union européenne pour protéger ce modèle. Le module peut être conclu sur la grande originalité que représente l'Union européenne dans le monde : c'est un laboratoire politique, et à ce titre, elle est un lieu d'expériences, parfois de tâtonnements, en perpétuelle évolution. Et qui, par conséquent, peut disparaître.

➤ Gestion du contenu des modules et gestion du temps

On comprend bien que le module 3 est à part dans la formation. Les deux premiers modules n'étant qu'une succession d'exemples, ils peuvent être présentés de façon parcellaire. En fonction du temps que l'animateur consacre à cette formation, ou en fonction de ses préférences personnelles pour tel ou tel exemple, il est tout à fait possible de supprimer certaines diapositives des modules 1 et 2.

En revanche, le module 3 possède une cohérence qui ne permet pas un tel travail de sélection. Ce module ne peut être compris que comme un ensemble fini, dont chaque aspect possède son importance.

Le module 3, même s'il est plus court que les autres modules, peut être long à traiter car il invite les jeunes et l'animateur au débat. Il présente en quelque sorte l'essence du projet européen, et serait dommage de l'oublier faute de temps.

En définitive, quelque soit la durée de la formation, il est conseillé de dédier la moitié du temps imparti au module 3.

Pour une formation d'une heure, les deux premiers modules pourront être réduits à quelques exemples, afin de conserver 30 minutes pour le module 3.

Pour une formation de deux heures, les deux premiers modules peuvent *a priori* être présentés dans leur intégralité pendant 1 heure, puis le module 3 pendant l'heure suivante, après une pause.